

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20181023.8	<u>Séance du 23 octobre 2018 à 18h30</u> L'an deux-mille-dix-huit du mois d'octobre le vingt-trois octobre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 24 octobre 2018, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 17 octobre 2018 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : AUTORISATION DE VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL A MONSIEUR CEDRIC GRABS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Cédric GRABS, domicilié 49 rue de Vandoncourt à Seloncourt, souhaite acquérir une parcelle communale comme terrain à bâtir, située 43 rue de Vandoncourt à Seloncourt.

Cette parcelle d'une surface de 8 ares est prise sur la parcelle cadastrée AI 192.
La nouvelle parcelle cadastrée, est proposée au prix de vente de 63 € le m², soit un total de 50 400 €.

Les frais de géomètre sont à la charge de la Commune. Les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la vente de ce terrain.

La Commission Urbanisme-Développement Economique, réunie le 12 octobre 2018, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- autorise la vente du terrain cadastré d'une surface de 8 ares au prix de 50 400 € à Monsieur Cédric GRABS ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer l'acte de vente et tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 23 octobre 2018

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER